

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le lundi 29 octobre 2018 à 18 heures, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Lyne Lefebvre, Jason Grenier, Jean-Marc Rochon, France Chenail, Guillaume Massicotte, Jacques Smith, Patrick Rancourt et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Miguel Lemieux, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Miguel Lemieux déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. le maire Miguel Lemieux invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les projets de rapports au conseil relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

2018-10-502 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2018-ING-11 : SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE POUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ SOUTERRAIN DE LA RUE DE LA BARRIÈRE

À la suite de l'appel d'offres sur invitation 2018-ING-11 relatif à la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour le réseau de distribution d'électricité souterrain de la rue de la Barrière, la soumission suivante est déposée devant ce conseil, laquelle soumission a obtenu le meilleur pointage :

Les Services EXP inc.	91 520,10 \$
-----------------------	--------------

VU la recommandation de l'ingénieure de projet au Service de l'ingénierie d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, soit la firme d'ingénieurs Les Services EXP inc.;

Il est proposé par M. le conseiller Guillaume Massicotte,
appuyé par M^{me} la conseillère Lyne Lefebvre,
et résolu à l'unanimité

D'accorder à la firme Les Services EXP inc. un contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis des ouvrages civils du réseau de distribution électrique, de télécommunication et de câblodistribution par voie souterraine sur la rue de la Barrière, dans le cadre du prolongement des infrastructures de ladite rue située dans le secteur de la Baie, pour la somme totale de 91 520,10 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans la soumission retenue dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation 2018-ING-11;

D'autoriser ladite firme d'ingénieurs à préparer toute demande d'autorisation et à présenter et transmettre cette demande, pour et au nom de la municipalité, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du prolongement des infrastructures de la rue de la Barrière, ainsi que pour la délivrance d'une attestation de conformité des travaux, si nécessaire;

DE prendre l'engagement de transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une attestation de conformité des travaux par rapport à l'autorisation délivrée et signée par un ingénieur, lorsque ceux-ci seront complétés, au plus tard 60 jours suivant la fin des travaux.

ADOPTÉ

2018-10-503 MISE À JOUR DE LA POLITIQUE ALCOOL, DROGUES, CANNABIS ET MÉDICAMENTS AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la *Loi sur le cannabis*, le 17 octobre 2018;

ATTENDU QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a le devoir de protéger la santé et la sécurité de ses employés, des usagers des services ainsi que la sécurité des opérations;

ATTENDU QUE la consommation de drogues, de cannabis et un usage inapproprié d'alcool et de médicaments ou d'autres substances toxiques peuvent nuire à la santé d'un employé et à son rendement au travail et avoir des conséquences graves;

ATTENDU QUE la Ville doit définir des règles claires et préciser les rôles de chacun;

VU le dépôt devant ce conseil d'un document relatif à la mise à jour de la politique « Alcool, drogues, cannabis et médicaments au travail » de la municipalité;

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Smith,
appuyé par M. le conseiller Jason Grenier,
et résolu à l'unanimité

D'accepter la mise à jour de la politique « Alcool, drogues, cannabis et médicaments au travail » telle que soumise en le document déposé devant ce conseil par le Service des ressources humaines;

QUE cette politique révisée soit transmise à chaque employé.

ADOPTÉ

2018-10-504 MODIFICATION AU CONTRAT ET APPROBATION DE COÛTS ADDITIONNELS POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE BACS ROULANTS POUR LES RÉSIDUS ULTIMES

Modifiée par
la résolution
2018-12-584

VU la recommandation de la conseillère en environnement au Service de l'environnement et des travaux publics relative à l'approbation de coûts additionnels dans le cadre du contrat octroyé pour la fourniture et la livraison de bacs roulants pour les résidus ultimes;

Il est proposé par M. le conseiller Normand Amesse,
appuyé par M^{me} la conseillère Lyne Lefebvre,
et résolu à l'unanimité

D'approuver les coûts additionnels dans le cadre de l'appel d'offres 2018-03 octroyé à l'entreprise Distribution Jean Blanchard inc. pour la fourniture et la livraison de bacs roulants pour les résidus ultimes, pour un achat total de 1 458 bacs roulants noirs, tel que plus spécifiquement décrit au rapport préparé par la conseillère en environnement au Service de l'environnement et des travaux publics, pour la somme totale de 25 606,04 \$, taxes comprises.

ADOPTÉ

2018-10-505 NOMINATION AU POSTE DE POMPIER PERMANENT À TEMPS COMPLET AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

VU la recommandation du comité de sélection relative à la nomination d'un pompier permanent à temps complet au Service de sécurité incendie, poste présentement vacant;

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
appuyé par M. le conseiller Jacques Smith,
et résolu à l'unanimité

DE nommer M. Charles-Olivier Desmarais au poste de pompier permanent à temps complet au Service de sécurité incendie;

QUE la date d'affectation à ce poste soit prévue le 18 novembre 2018;

QUE M. Desmarais complète la période de probation de soixante (60) jours travaillés, période qui débutera le 18 novembre 2018;

QUE la rémunération et les conditions de travail de M. Desmarais soient celles prévues à la convention collective du Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Salaberry-de-Valleyfield, en vigueur, et qu'il s'engage à établir et à maintenir son domicile et résidence principale sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield, et ce, pour toute la durée de son emploi;

D'autoriser le Service des ressources humaines à procéder à la mise à jour de l'organigramme de la municipalité.

ADOPTÉ

2018-10-506 RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la restructuration administrative du Service de l'environnement et des travaux publics;

ATTENDU l'intention du conseil municipal d'optimiser les ressources humaines à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield;

ATTENDU QUE cette restructuration entraîne l'abolition du poste de coordonnateur administration et budget et du poste de superviseur au Service de l'environnement et des travaux publics;

ATTENDU QUE suite à l'abolition du poste de coordonnateur administration et budget, la Ville mettra fin à l'emploi du détenteur dudit poste;

Il est proposé par M. le conseiller Jason Grenier,
appuyé par M. le conseiller Jacques Smith,
et résolu à l'unanimité

DE procéder à l'abolition du poste de coordonnateur administration et budget au Service de l'environnement et des travaux publics et de mettre fin à l'emploi du détenteur de ce poste à compter de ce jour;

DE procéder à l'abolition du poste de superviseur au Service de l'environnement et des travaux publics, poste présentement vacant;

D'accepter le plan de restructuration soumis au conseil municipal;

D'autoriser le Service des ressources humaines à procéder à la mise à jour de l'organigramme de la municipalité, soit la mise à jour nécessaire au niveau du Service de l'environnement et des travaux publics ainsi qu'au Service des finances et de l'informatique;

D'autoriser le Service du greffe et des affaires juridiques à procéder à la mise à jour de la liste des membres du conseil, fonctionnaires et citoyens siégeant aux commissions, comités et organismes de la municipalité, ainsi qu'à l'organigramme relatif à l'organisation municipale du plan de sécurité civile, la liste des responsables désignés pour autoriser des dépenses et la liste des fonctionnaires municipaux autorisés à signer les permis délivrés par le ministère des Transports.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2018-10-507 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 16, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
appuyé par M^{me} la conseillère France Chenail,
et résolu à l'unanimité

DE lever la séance extraordinaire du 29 octobre 2018.

ADOPTÉ

Miguel Lemieux, maire

Alain Gagnon, greffier